**L'ÉCOLE NORMALE SECONDAIRE DE QUIMPER**

 Fondée en 1872, ouverte en 1873, cette école avait pour but de former, aux frais du département du Finistère, une pépinière d'instituteurs primaires. Le bon sens voulait que ces jeunes gens, appelés à jouer un rôle purement laïque, fussent eux-mêmes confiés à la direction de maîtres purement laïques. Ce ne fut pourtant pas l'avis de la majorité du Conseil général, et, malgré les protestations de la minorité, l’enseignement de cette école fut confié aux Frères de l'Ecole chrétienne. Cette décision fut due surtout aux efforts de M. de Carné, homme très honorable sans nul doute, mais que son zèle clérical aveuglait dans cette circonstance. S'il n'était pas mort, s'il lui était donné de revenir parmi nous, il ne serait certes pas fier de son œuvre. Tout alla bien dans le principe, en apparence du moins; les rapports adressés annuellement au Conseil général faisaient un éloge pompeux de la bonne tenue de l'établissement, du zèle des professeurs, de leur moralité, de leurs capacités ; ou faisaient un tableau non moins flatteur de la docilité des élèves, de leur assiduité, de leurs progrès et du bonheur qu'ils éprouvaient à vivre sous la direction des chers frères. Mais, hélas ! rien de tout cela n'était vrai, et cette école modèle n'était qu'un cloaque immonde où les plus sales passions se donnaient libre carrière, où les élèves étaient initiés aux vices les plus déplorables par ceux-là mêmes qui étaient appelés à les diriger.

 Nous n'inventons rien, qu'on le croie bien, nous n'exagérons rien non plus, nous nous bornons à résumer le rapport présenté, lundi dernier, au Conseil départemental de l’instruction publique et basé lui-même sur de très nombreux et très sérieux témoignages, dont aucun n’a été contredit. Ce rapport, ces témoignages révèlent des faits odieux ; nous nous abstenons-pour aujourd'hui- de les signaler par le menu, nous nous abstenons également de nommer les coupables. Une enquête a lieu, en ce moment, on pourrait nous accuser de vouloir aggraver la situation des individus incriminés ; mais ce que nous pouvons dire de suite et sans crainte d'être démenti, c'est que les Frères ont indignement trompé la confiance du Conseil général, c'est qu'ils étaient et sont encore, pour la plupart, d'une ignorance crasse, c'est que les élèves s'instruisaient, en quelque sorte, d'eux-mêmes; c'est qu'on leur enseigne sans sourciller, que l'instituteur doit être le très humble serviteur, sinon le valet du curé ; c'est qu'on les dressait à haïr les institutions républicaines et démocratiques ; c'est que, pendant leur repas, on leur lisait des élucubrations de M. de Ségur, l’*Univers,* l'*Impartial* et d'autres journaux e*jusdem farinae ;* c'est qu'on leur fait consacrer un temps considérable et précieux à de stupides pratiques de dévotion ; c'est qu'enfin on leur extorque leur argent pour l'acquisition da chapelets, de scapulaires, etc., etc. Ainsi que nous le disions plus haut, une enquête se poursuit, en ce moment, le commissaire-enquêteur disposera très prochainement son rapport et nous pourrons alors donner des renseignements plus circonstanciés sur cette triste et laide affaire qui se terminera, probablement, par la fermeture provisoire de l'Ecole normale de Quimper.

**\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

 Nous empruntons à notre excellent confrère le Finistère les lignes suivantes qui ont trait à l'affaire de l'Ecole normale. Nous trouvons, dit-il, dans le *Petit-Breton* la nouvelle suivante, imprimée en gros caractères :

 **Arrestation d’un Instituteur laïque.**

 « Nous recevons un télégramme nous annonçant que  le sieur Le Goff, instituteur communal de Locminé, vient d'être arrêté par la gendarmerie de Pontivy et écroué à la prison de cette ville, sous de graves inculpations. » Nous pouvons compléter le télégramme, et faire connaître au *Petit-Breton* la nature des graves inculpations qui ont fait arrêter et incarcérer le sieur Le Goff. Cet instituteur communal laïque est un frère de la doctrine chrétienne qui s'est enfui de Quimper, il y a deux mois, jetant le froc aux orties, dans l'espoir aujourd'hui déçu, d'éviter des poursuites pour attentats sur des jeunes gens de l'école normale dont il était sous-directeur.

 Nous ne croyons pas nous tromper en avançant que le *Petit-Breton*, s'il publie ces renseignements, ne fera pas usage des gros caractères qu'il a employés pour annoncer l'arrestation d’un instituteur laïque. Nous connaissions déjà le cas du sieur Le Goff, en religion frère Crescentius, et nous gardions le silence parce que cet individu est sous la main de la justice. Le *Petit-Breton* ne se montre pas aussi réservé ; il est vrai qu'on n'est jamais mieux trahi que par les siens. Ce Frère était directeur particulier de l'Ecole primaire, annexe de l'Ecole normale.

**(*L’Union Républicaine du Finistère du 26 février 1880)***

***°°°°°°°°°°°***